

Groupe Scolaire Claude MONET

Avenue Yacoub EL MANSOUR
20800 MOHAMMEDIA
Tel : 05 23 32 10 94 Fax : 05 23 31 31 37
Email : monet@gsmonet.org
<http://www.gsmonet.org>

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
DU 23 OCTOBRE 2012**

Etaient présents :

Administration : Mme Romain, M. Fuentes, Mme Essoloh, M. Abbadi

Vie scolaire : Mme Cordier

Représentants des enseignants : Mmes Dauvergne et Soufi, Ms Maadane et Hipp

Représentants des agents: Mme Corre, M. El Ghazi

Représentants des élèves : Melle Laheyne et M. Vandenborre

APECM/APEI : Sonia Ndifo et Nadia Monferrer

UCPE : Naïma Mokkedem, Redouane Guejimi, Laïla Hoummadi et Imane Benkirane

Absents excusés : Monsieur le Consul Général, Monsieur le Conseiller Culturel Adjoint, M. Montant, M. Gilbert, Mme El Anbassi, M. D'Agescy, M. Giraudet.

Pour ce 1^{er} conseil d'établissement et dans un souci de formation, tous les suppléants ont été invités.

Le compte-rendu du précédent conseil d'établissement du 8 octobre 2012 a été présenté au vote, et approuvé à l'unanimité.

1) Installation du nouveau conseil d'établissement et de toutes les instances :

- Elections pour les parents : 900 inscrits, 501 votants et 452 suffrages exprimés ; 2 sièges pour l'UCPE et 1 pour l'APEI.
- Elections pour les enseignants : 49 inscrits, 4 sièges
- Elections personnel de service : 9 inscrits, 5 votants, 2 sièges
- Elections élèves délégués : en assemblée générale, 2 titulaires et 2 suppléants.
- Remerciements à Mme Essoloh pour l'organisation des élections ainsi que pour son investissement et son efficacité.
- Explications sur le rôle du conseil d'école et d'établissement et la différence entre les deux instances.

Madame la Présidente rappelle la composition **du Conseil d'Etablissement :**

5 Membres de droit	M. le Conseiller de coopération et d'action culturelle ou son représentant	M. GUINEZ
	Présidente	Mme ROMAIN
	Adjoint	M. FUENTES
	Personnels administratifs	M. ABBADI
		Mme CORDIER
5 Membres pour les Personnels	Enseignants	M. MAADANE
		M. HIPPI
		Mme DAUVERGNE

		Mme SOUFI
	Personnel de service	Mme CORRE
5 Membres pour les usagers	Parents	Mme MOKKEDEM
		M. GUEJIMI
		Mme NDIFO
	Elèves	Melle LAHEYNE M. VANDENBORRE

Madame la Présidente procède, ensuite, à la mise en place des différentes instances émanant du Conseil d'Etablissement.

Commission du second degré

Cette instance remplace la commission permanente et a les mêmes attributions. C'est une commission pédagogique qui travaille en amont sur les thématiques qui doivent être adoptées avant de les transmettre au Conseil d'Etablissement. Elle peut être réunie avant le conseil d'établissement mais n'est pas obligatoire.

3 Membres de droit	Présidente	Mme ROMAIN
	Gestionnaire	M. ABBADI
	Vie Scolaire	Mme CORDIER
3 Membres pour les Personnels	Enseignants	M. MAADANE
		Mme SOUFI
	Personnel de service	Mme CORRE
3 Membres pour les usagers	Elève	M. VANDENBORRE
	Parents	Mme MOKKEDEM
		Mme NDIFO

Conseil de discipline

C'est une instance qui règle les problèmes graves de discipline, au-delà de ce que prévoit le Règlement Intérieur.

4 Membres de droit	Présidente	Mme ROMAIN
	Adjoint	M. FUENTES
	Personnels administratifs	M. ABBADI
Mme CORDIER		
5 Membres pour les Personnels	Enseignants	M. MAADANE
		M. HIPPI
		Mme SOUFI

		Mme DAUVERGNE
	Personnel de service	Mme CORRE
5 Membres pour les usagers	Elèves	Melle LAHEYNE
		M. VANDENBORRE
	Parents	Mme MOKKEDEM
		Mme HOUMMADI
		Mme NDIFO

2) Bilan de rentrée :

- Effectif de 396 élèves à la maternelle et au primaire.
- Effectif de 273 élèves au collège
- Effectif total de l'établissement 669 élèves.
- Bilan sur les travaux, réception prévu un peu avant Noël. Une réattribution des salles est prévue une fois les travaux terminés, donc il y aura une salle pour l'enseignement de l'arabe.
- Rentrée intéressante mais difficile au niveau de la gestion des travaux et des problèmes inhérents à ces derniers.
- 5 élèves français n'ont pas pu être intégrés car les effectifs étaient déjà chargés dès le 15 juin.
- Cette année il n'y a que 2 classes de 6^{ème} (30 élèves dans chaque classe) à cause du manque de salles et 4 élèves français ont été refusés.
- L'année prochaine il y aura une 3^{ème} classe de 6^{ème}. Nous aurons 15 classes en primaire et 12 au collège. Le seuil maximal de l'établissement est de 700 élèves.
- A la rentrée des élèves français ont été refusés en MS/ GS/ CE2 et 6^{ème} à cause du manque de places.
- Répartition par nationalité : primaire 396 élèves - français 253 élèves ; 63,99%
 - marocains 131 élèves ; 33,8%
 - tiers 12 élèves ; 3,03%
- Collège - français 60,44%
 - marocains 35,9 %
 - tiers 3,66 %
- Au total sur l'ensemble de l'établissement : - français 418 élèves / 62,49 %
 - marocains 229 élèves / 34,22 %
 - tiers 22 élèves / 3,29 %
- Nous arrivons dans la moyenne des autres établissements de Casablanca depuis 3 ans.
- Le sondage du mois de février permettra de projeter le nombre d'élèves qu'il y aura à la rentrée 2013.
- L'UCPE demande à ce qu'il y ai un test d'entrée réservé aux fratries. La réponse de Mme Romain est que l'association doit faire sa demande auprès du SCAC .

3) Protocole d'urgence :

- Un PAI est mis en place pour les élèves qui ont un problème de santé, 27 élèves pour l'ensemble de l'établissement (20 au collège et 7 en primaire).
- Lorsqu'il y aura un accident dans la cour, pendant l'EPS, etc..., pas de SAMU donc un accord a été passé avec le Dr Margaoui pour les premiers soins dans l'attente de la venue des parents.
- Proposition d'un dispositif d'urgence et il y aura 2 médecins référents :
 - Dr Margaoui pour la proximité
 - Dr Berkane qui est le médecin référent du consulat
- ce système sera mis à l'approbation des parents et ces derniers devront s'engager à payer tous les frais inhérents aux soins donnés à l'élève. Si un parent refuse de signer le protocole d'urgence, en cas de problème l'établissement prendra les mesures qui s'imposent. Le choix de clinique et de l'ambulance se fera par les médecins choisis. Possibilité d'ajouter un pédiatre à la liste des médecins le Dr El Ayoubi.
- le protocole d'urgence n'annule pas le PAI mis en place mais vient le renforcer en cas d'extrême urgence.
- Etes-vous favorable à la mise en place d'un protocole d'urgence ? Adopté à l'unanimité selon les modalités expliquées, amendées et discutées.

4) Questions diverses :

Questions de l'UCPE :

1. Cahier de texte numérique (problème d'indisponibilité).

Réponse : A cause des travaux il y a des coupures d'électricité de réseau les problèmes d'applications et à le recherche d'un nouvel hébergeur.

2. BREVET :

- ✓ Remaniement des épreuves du DBN. Quel Intérêt ? Quelles exigences ?
- ✓ La réforme du brevet favorise la mémorisation aux dépens de la capacité à argumenter et réfléchir (disparition du paragraphe argumenté (HG)...). Impact pressenti, par l'équipe pédagogique, pour la préparation au lycée.
- ✓ Modalités d'évaluation en EPS en vue de l'attribution de la note de contrôle continu prise en compte pour DNB. disciplines retenues pour cette année.
- ✓ Préparation du brevet option international en absence de professeurs d'arabe et OIB au collège.
- ✓ Préparation à l'oral d'histoire des arts, les conditions du déroulement de cette épreuve et compétences évaluées.
- ✓ Indicateurs de résultats au brevet à Claude Monet, classement ou positionnement par rapport aux collègues (au Maroc, en France et des établissements AEFÉ).

Réponse : Tous les parents des classes de 3èmes ont reçu la documentation avec toutes les nouvelles modalités du brevet. Mme Romain a détaillé chaque épreuve, son contenu et les modalités.

3. Evolution et baisse de la lecture « loisir ». Enjeux, essentiellement, pour le lycée.

Réponse : Des activités sont proposées au sein de l'établissement comme par exemple l'atelier lecture de Mme Estrade, le journal du collège et différentes actions d'incitation à la lecture.

4. Restriction/ interdiction de l'utilisation des téléphones portables et autre matériel électronique au sein de l'établissement.

Réponse : L'utilisation du portable est interdite au sein de l'établissement. L'interdiction est inscrite dans le règlement intérieur. Ce qui est autorisé c'est la possession. Le but est de responsabiliser les élèves face à l'utilisation des portables au sein de l'établissement.

5. Le nouvel échelonnement des paiements des frais de scolarité pèse lourd sur le budget des familles. Une adaptation serait-elle possible?

Réponse : cette question doit être posée lors du conseil de groupements de gestion.

6. Peut-on envisager, avec l'agrandissement de l'établissement, l'ouverture d'une garderie ?

Réponse : l'établissement n'est pas en mesure d'offrir un lieu d'accueil sécurisé.

7. Mise en place, par notre association, d'un atelier de théâtre en arabe pour les CM2 & 6^{em}

Réponse : Mme Romain ne peut pas donner d'accord avant que le projet ne lui ai été présenté.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Madame la Présidente remercie l'assemblée et la séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance
NDIFO Sonia
APEI

La présidente
ROMAIN Zeïneb
Chef d'Etablissement